

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	50 (1921)
Heft:	20
Rubrik:	Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARTIE PRATIQUE

Récitation au cours moyen. **Le petit soulier de Noël.**

I

Quand viendra Noël, fête désirée,
Voilà, mon enfant, ce que tu feras :
Tu *mettras* le soir, sous la cheminée,
Ton petit soulier ; puis... tu dormiras.

II

Pendant ton sommeil, *l'ange* tutélaire,
Le *même* qui vint encore l'an dernier,
Descendra du Ciel *pour toi* sur la terre
Et viendra *remplir* ton petit soulier.

III

Quand sonna minuit, ma mère *chéerie*
Sur mon front d'enfant mit un *long* baiser.
Puis, *croyant* alors son fils endormi,
Se mit à *remplir* mon petit soulier.

IV

Je *sentis* des pleurs mouiller mes paupières ;
Je pleurai *longtemps*, je ne sais pourquoi.
Près de moi, debout, se tenait ma mère :
L'Ange de Noël était devant moi ! X...

Remarques. — 1. Le texte ci-dessus fera l'objet de deux leçons à apprendre à domicile, comprenant chacune deux strophes.

2. Nous soulignons dans le texte les mots accentués dans la déclamation.

Marche de la leçon

1. Petit entretien avec les élèves des coutumes et usages de Noël dans nos familles.
2. Première lecture déclamée, par le maître, de la poésie écrite au tableau noir.
3. Faire ressortir les sentiments qui s'en dégagent : bonté inépuisable d'une mère, tendresse filiale et reconnaissance éternelle aux parents.
4. Lecture déclamée par les élèves, phrase par phrase, pour l'explication littérale du texte. Dans cette partie de la leçon, il faut faire remarquer toutes les liaisons et insister sur les mots dont la prononciation présente quelque difficulté.
5. Deuxième lecture déclamée par le maître pour faire découvrir aux élèves les mots accentués qui seront soulignés au fur et à mesure au tableau noir avec craie en couleur.
6. Troisième déclamation du maître, accompagnée de gestes.

7. Déclamations individuelles, puis collectives et ensuite simultanées des élèves.
8. Reproduction orale et en prose du récit étudié.
9. Copie de la poésie dans les cahiers en ayant soin de souligner les mots accentués et de marquer les liaisons les plus difficiles.

I. M.

Géographie : **La Broye vaudoise**

Leçon donnée en conférence régionale à Berlens, le 23 novembre.

Rappel du connu. — a) Les caractères du Plateau suisse :

1. Terrain pas absolument plat, mais région de collines avec altitude variant de 300 à 900 m.
2. Terrain incliné légèrement du S.-O. au N.-E. dont les confins sont le Lac Léman et le lac de Constance ou Bodan.
3. Surface sillonnée de nombreux cours d'eau à débit plutôt lent.
4. Terrain et climat favorables à l'agriculture ; le climat a pour inconvénients majeurs les gelées tardives, les chutes de neige intempestives et des grêles désastreuses.
5. Densité de population plus forte, par conséquent, villes et villages nombreux.

b) Répétition sommaire des connaissances du Plateau fribourgeois.

Indication de la leçon. — Nous voulons aujourd'hui continuer l'étude du Plateau, en franchissant les limites de notre canton. Pour cela, nous allons suivre le cours d'eau qui, né près de Semsales, coule vers le Sud-Ouest d'abord, puis décrit une courbe vers le Nord et le Nord-Est et continue sa course dans une vallée ayant beaucoup de ressemblance avec la vallée de la Glâne que vous avez sous les yeux. Ce cours d'eau est ? ... *la Broye*.

La Broye donne son nom, non seulement à un district fribourgeois, mais à la contrée du canton de Vaud qu'elle arrose. On l'appellera, dès lors, *la Broye vaudoise*. Elle fera l'objet de la leçon de ce jour, à laquelle nous donnerons la forme d'un voyage en train Romont-Palézieux-Morat, en nous servant simultanément des cartes murales du canton de Fribourg et de la Suisse.

Elaboration didactique. — Nous voici à la gare de Romont. Quel billet demanderez-vous au guichet pour le voyage projeté ? *Romont-Morat via Palézieux*. — En route ! A quelles stations fribourgeoises passez-vous d'abord ? — Siviriez, Vauderens. — Quel est le nom de la ligne que vous suivez ? — Berne-Fribourg-Lausanne. — Les élèves qui ont réellement parcouru ce trajet ont dû faire une remarque ou l'autre au sujet de la ligne en amont de Siviriez ? Double voie et tunnel de Vauderens. — Examinez les cartes, la ligne quitte bientôt le territoire fribourgeois pour pénétrer dans celui de quel canton ? — *Vaud*. — Nous nous rapprochons de quelle rivière ? — *La Broye*. — Tout à l'heure, nous étions dans la vallée supérieure de la Glâne et ici nous sommes dans la partie supérieure de la Broye vaudoise. Voyez quelle est la première localité vaudoise dont le nom figure sur la carte ? — Oron-la-Ville. — Je dois vous faire remarquer que la station est à *Oron-le-Châtel* (724 m.), ainsi nommé à cause du château que l'on voit très bien dans le voisinage ; Oron-la-Ville se trouve plus bas à une altitude de 636 m. ; cette localité est chef-lieu du district d'Oron, comme Romont est chef-lieu du district de la Glâne. Le cercle coloré en blanc, à la carte, vous indique la population approximative d'Oron-la-Ville.

Continuons notre voyage. Nous arrivons à *Palézieux*. « Les voyageurs pour la ligne de la Broye changent de train », entend-on clamer sur le quai. Eh bien ! descendons et jetons un coup d'œil autour de nous. Pas de village, mais un groupe de maisons : c'est *Palézieux-gare*. Un train à traction électrique stationne au Sud et, dans la direction du Mont Pèlerin, nous distinguons la voie contournant vers l'Est. C'est le *Palézieux-Châtel-St-Denis* dont nous avons déjà parlé dans une leçon précédente. A *Palézieux-gare*, donc, deux lignes secondaires viennent se souder à la ligne principale : La *Longitudinale* et le *Palézieux-Châtel* : on les remarque fort bien à la carte.

Moudon-Payerne-Morat-Lyss, en voiture ! Allons nous installer confortablement dans un wagon de III^{me} classe pour observer cette Broye vaudoise qui a tant de ressemblance avec notre Glâne. Le train s'ébranle, bientôt il descend. A la première halte nous entendons à nouveau les contrôleurs annoncer *Palézieux*. Cette fois, c'est le grand village agricole de *Palézieux*, avec de belles fermes pareilles aux nôtres. Vous comprenez maintenant pourquoi, sur les horaires des chemins de fer, on lit *Palézieux-gare* et *Palézieux-village*. Un peu en aval de cette localité, la ligne va se rapprocher de la Broye qu'elle longera tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre jusqu'à Payerne. Ne retrouvons-nous pas dans le nom *Longitudinale* l'idée de cette proximité ?... Vous pouvez constater ce voisinage sur la carte où le cours d'eau et la voie ferrée se confondent presque à certains endroits.

En passant, saluons *Moudon* (516 m.), l'ancienne capitale du Pays de Vaud. C'est, comme Romont, une petite ville, chef-lieu d'un district. A Moudon est installée une Ecole de fromagerie avec station laitière comme à Fribourg ; cela vous indique bien le genre d'occupations des habitants de la vallée : c'est l'agriculture, l'élevage du bétail, en un mot ce sont nos occupations.

De Moudon à Payerne, remarquez comme la ligne du chemin de fer et la rivière sont droites ; elles sont, en outre, un peu inclinées, puisque de 516 m. nous descendons à 455 m. sur un espace de combien de km. ? Qui veut faire le mesurage à la carte ? — Un élève, au moyen d'une règle graduée, évalue la distance sur la carte, 10 cm., et la distance réelle, 10×2 km., soit 20 km. — Continuons notre calcul : Sur 20 km. la différence d'altitude est de 60 m. en chiffres ronds, cela fait quelle pente % ? — 3 %. — Cette pente si légère n'influe-t-elle pas sur le cours de la Broye ? Certainement, le débit sera lent. — N'avons-nous pas ici une comparaison à établir avec la Glâne ? — Oui, entre Romont et Granges-la-Battiaz, la Glâne coule lentement. — Qu'a-t-on dû faire pour éviter les inondations et rendre les terrains avoisinants moins marécageux ? — On a corrigé le cours de la rivière, on l'a dressé. — Eh bien ! on a fait de même entre Moudon et Payerne, on a canalisé la Broye. Une remarque encore au sujet de cette rivière. Vous pouvez constater à la carte qu'en maints endroits elle forme limite naturelle entre les cantons de Fribourg et Vaud. C'est le cas aux enclaves de Surpierre et d'Estavayer, précisément là où les corrections ont été faites. A qui, dès lors, ont incomblé les dépenses pour les travaux ? — Aux deux cantons intéressés. — En effet, cette question, comme celle de la pêche, est réglée par une *convention intercantonale* ou concordat.

Laissons l'eau et occupons-nous de la terre. Dans cette vallée de la Broye nous voyons comme chez nous des prairies naturelles, des prairies artificielles, des champs nombreux, de beaux vergers ; les villages adossés à la colline dont le sommet forme les bois de Romont, de Lussy, de Villaz-St-Pierre sont, en bonne saison, cachés dans les arbres fruitiers. Aussi, nos aimables voisins vaudois

viennent-ils volontiers alimenter les foires et marchés de Romont, avec les produits de leurs vergers. Voyons, qui se souvient d'avoir mangé des fruits amenés de la Broye vaudoise ? — Des bonnes cerises, au mois de juillet. — De fait, les cerisiers dominent dans cette contrée, et ce sont des cerisiers greffés, ce qui manque chez nous. Les Vaudois amènent aussi des pommes de terre, des céréales dont la culture est plus étendue que dans la vallée de la Glâne. A ces cultures, il faut en ajouter deux autres qui réussissent fort bien dans la Broye vaudoise depuis Moudon à Avenches ; qui les connaît ? — Le tabac et la betterave à sucre. — Qui achète les betteraves à sucre ? — La sucrerie d'Aarberg. — L'expédition en est-elle facile ? — Oui, par la Longitudinale qui passe à Aarberg. — Et le tabac trouve-t-il un écoulement ? Certainement, et le centre des marchés de tabac est *Payerne*. Voici un paquet de cigares ; vous pouvez lire sur l'enveloppe le nom du fabricant : Frossard, à Payerne. Ainsi cette ville a des manufactures de tabac. Il y a encore à Payerne une industrie qui intéresse quelques villages de la contrée, Villarimboud, par exemple ; le lait de cette localité est chaque jour conduit à Payerne, à qui ? — A la fabrique de lait condensé ou à la condenserie. — Souvenez-vous de ces deux industries payernoises et voyez à la carte où est située cette ville de Payerne. Les moyens de communication y sont-ils faciles ? Oui, belles routes de la vallée, deux lignes de chemin de fer, la Longitudinale et la Transversale.

Une localité encore retient notre attention avant d'arriver à Morat : c'est *Avenches*. Elle n'a plus l'importance de l'époque romaine alors qu'elle comptait 50,000 habitants, mais son intéressant musée fait revivre le souvenir de ce passé. D'ici, on se rend quelquefois à Avenches à des mises de chevaux ; qui pourrait me dire le pourquoi ? Cette ville possède un *haras*, c'est-à-dire un établissement destiné à l'amélioration de la race chevaline.

Conclusion. — Nous sommes arrivés au terme de notre voyage. Nous avons appris à connaître une contrée limitrophe avec laquelle nous faisons de nombreux échanges. Nous allons aux foires de Moudon et de Payerne ; nos voisins fréquentent les foires de Romont, de Morat. Nous parlons la même langue et nos occupations sont pareilles. Une seule chose nous sépare : la religion. Malgré cela, nos relations sont cordiales et elles resteront telles tant que de part et d'autre on respectera les sentiments religieux de chacun.

Applications pratiques : 1^o Revision de la leçon à domicile en se servant du manuel et de la carte. — 2^o Lecture de faits divers se rapportant à cette contrée. — 3^o Apprendre à lire l'horaire de la Longitudinale ; correspondances avec les autres lignes.

P.

BIBLIOGRAPHIE

H. Keller : *Carte manuelle de l'Europe*, à l'usage des élèves. En vente à la Librairie Payot & C^{ie}, à Lausanne, au prix de 1 fr. 25 l'exemplaire. Cette nouvelle carte, tirée à l'échelle de 1 : 11 000 000, provient de l'Institut géographique Kummerly & Frey, à Berne. Les Etats y sont délimités selon les différents traités de paix conclus depuis la guerre.

* * *

La Revue des familles. Sommaire du N^o du 1^{er} décembre : Causerie aux jeunes mariées. — La maison paternelle, par Solandieu. — Notre-Dame de